

Procès-verbal
du conseil d'administration
du 15 novembre 2024

Cette réunion s'est déroulée au siège social de l'association au 27, rue des clous à Pargny.

Le quorum était atteint, le président ouvre la séance à 20 h.

Présents :

COLON Yvon, FOUQUET Francis, GILLOT Corinne, MANNEAU Gilles, LENOTRE Noémie (en visioconférence), PAILLARDIN Emmanuel, RAYNAUD Fabrice, TABELLION Brigitte, AUBERTIN Jean-Pierre

Excusé :

AUBERTIN Guillaume

Jean-Pierre AUBERTIN remercie tous les membres pour leur disponibilité.

Ordre du jour :

- 1- Approbation PV CA 06.09.2024
- 2- Acquisition terrain Mureau
- 3- Point sur la vente des livres JEV
- 4- Montage 3D
- 5- Bernard ARDURA
- 6- Questions diverses, point sur les finances, adhésion 2024 et assemblée générale 2025

1. Approbation du PV du CA du 29 avril 2024

Aucune remarque sur le procès-verbal du Conseil d'administration du 06.09.2024.

Il est adopté à l'unanimité.

2. Acquisition terrain Mureau

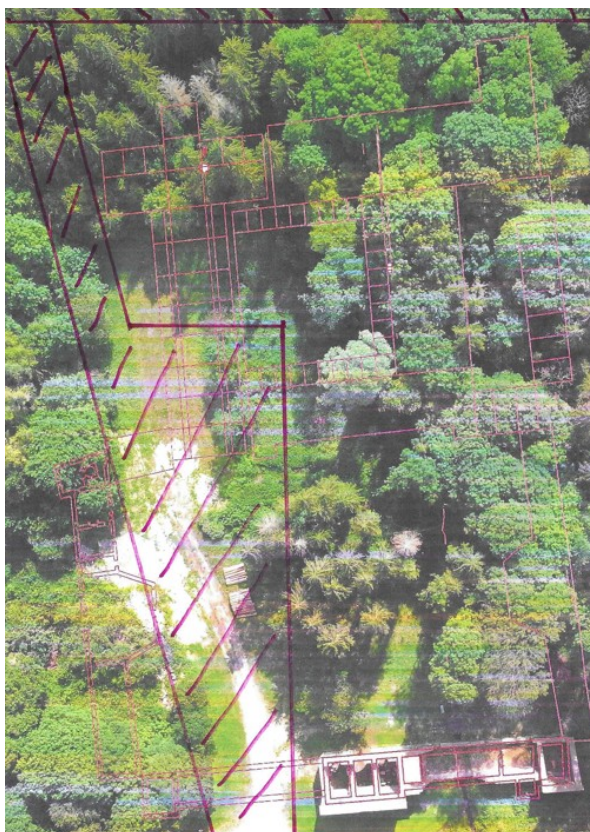
Le président informe les membres du conseil qu'il a des contacts avec M. BARRE représentant FRANCE-VALLEY, structure propriétaire des terrains autour de notre parcelle de Mureau et avec M. PETIT responsable de la coopérative forestière FORET d'ICI qui gère les forêts de FRANCE-VALLEY.

MM. BARRE et PETIT ne seraient pas contre de céder à notre association le terrain sur lequel était construite l'abbaye, mais refuse la cession de la partie appelée « place de débardage », du chemin près de la porte jusqu'à la sapinière mais vers le fond, se trouvait le chœur de l'église.

Le président leur indique que cette décision entrave les travaux de recherches archéologiques et les projets de l'association.

Le président leur fait une proposition (ci-dessus).

La partie hachurée serait conservée par FRANCE-VALLEY.



Désormais, nous sommes en attente de la décision du propriétaire.

3. Point sur la vente des livres JEV

Comme décidé lors du conseil du 9 septembre dernier, nous avons acheté 68 livres pour 2006 euros à prix coûtant à la Fédération des Sociétés Savantes des Vosges. Nous en avons vendus 60 exemplaires. L'association en a racheté 18 afin que chaque site de vente soit suffisamment approvisionné.

4. Montage 3D

Comme indiqué dans le dernier PV et avec l'aval du conseil, le président continue l'étude de la faisabilité d'un nouveau montage 3D, pour une visite virtuelle de l'abbaye au 18ème siècle permettant de découvrir plus de bâtiments que le précédent.

Actuellement les dossiers de demande de subvention auprès de l'Europe et du Conseil Régional du Grand Est sont déposés. Les deux ont reçus oralement un avis favorable. Nous sommes maintenant en attente de l'accord écrit avant d'effectuer la commande.

5. Bernard ARDURA

Le Père Bernard ARDURA sera notre hôte les samedis 3 et dimanche 4 mai 2025.

C'est un Chanoine Prémontré, écrivain, philosophe, docteur en théologie, ancien professeur de l'Université catholique de Lyon et jusqu'en 2023, président du Comité Pontifical des Sciences Historiques (responsable des Archives du Vatican), membre de la curie romaine du Saint-Siège à Rome depuis 1988.

Il effectuera une conférence au Trait d'Union à Neufchâteau, le samedi 3 mai 2025 à 17h00 dont le thème sera : Les Prémontrés, 9 siècles d'Histoire.

Il présidera une messe en l'église de Pargny le dimanche 4 mai 2025 à 10 heures, suivie d'une procession et d'une bénédiction en la Chapelle Saint-Quirin dont ce sera la fête.

Le conseil décide de prendre en charge les dépenses liées à cette visite.

6. Questions diverses

Point sur les finances

au 15.11.2024

compte-courant Crédit Agricole :	74,23 euros
livret A Crédit Agricole :	20 839,70 euros
monnaie liquide en caisse :	200,00 euros

Adhésion 2024

A ce jour 125 personnes se sont acquittées de la cotisation pour l'année 2025. 12 adhérents n'ont pas renouvelés leur cotisation.

Assemblée générale 2025

Elle aura lieu le 8 février 2025 à 15h00 à la salle de fêtes de Pargny-sous-Mureau. Le conseil décide que la cotisation annuelle pour 2025 sera de 10 euros par adhérent.

Les membres du conseil dont le mandat arrive à échéance : Corinne GILLOT, Emmanuel PAILLARDIN, Guillaume AUBERTIN Ils décident de poursuivre et de soumettre leur nouvelle candidature lors de l'assemblée générale.

Pour la partie informative, Gilles demandera à la Société des Sciences Naturelles et d'Archéologie de la Haute-Marne d'intervenir sur le Châtelet et l'éperon barré de Mureau.

Pour mémoire, le président rappelle la tenue du goûter chantant, le dimanche 9 février 2025, animé par Vincent AUBERTIN à 15h00.

L'ordre du jour étant épuisé le conseil est clos à 21h30.

Le secrétaire

Le Président



Guillaume AUBERTIN



Jean-Pierre AUBERTIN